



Date 10 décembre 2026

Budget 2026 : Val de Bagnes maintient le cap dans un contexte incertain

Mercredi 10 décembre, l'Exécutif de Val de Bagnes a présenté au Conseil général son projet de budget 2026. Celui-ci a été approuvé par le Légitif. Malgré les défis énergétiques, environnementaux, fiscaux, qui les occupent, les autorités confirment une trajectoire financière maîtrisée et un engagement fort en faveur de la population, des infrastructures et du développement du territoire.

Entre les tensions géopolitiques internationales, la publication des tarifs d'électricité 2026 et l'annonce de l'abolition prochaine de la valeur locative, la préparation du budget 2026 s'est déroulée dans un contexte particulier. À l'échelle locale, les mesures d'assainissement liées au Groupe ALTIS SA ont mobilisé intensément les autorités communales durant les derniers mois. Le budget 2026 s'inscrit ainsi dans une logique de prudence tout en maintenant le niveau d'investissement nécessaire pour accompagner la croissance démographique et économique de la vallée.

Le budget 2026 prévoit un excédent de charges (après amortissements) de CHF 5,9 millions, en progression par rapport à l'exercice précédent (+ CHF 3,8 millions). La marge d'autofinancement atteint CHF 24,6 millions, confirmant la capacité de la Commune à financer une large part de ses investissements. Malgré l'impact des mesures liées à ALTIS SA, les fondamentaux financiers restent solides. La péréquation financière intercommunale 2026, en légère baisse, atteint CHF 8,7 millions.

Revenus financiers en hausse

Les revenus fiscaux (CHF 110 millions) poursuivent leur croissance (+ CHF 11,4 millions), portée par l'arrivée de nouveaux contribuables, une dynamique immobilière soutenue et une évolution positive des taxations récentes. Les gains immobiliers, la croissance des revenus des personnes physiques et la progression des recettes liées aux mutations illustrent la dynamique positive et l'attractivité du territoire. Au total, la Commune prévoit des revenus financiers proche de CHF 154 millions.

Charges maîtrisées malgré les exigences structurelles

Les charges financières atteignent CHF 129,1 millions, en hausse de CHF 5 millions par rapport au budget 2025. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- l'évolution des frais de personnel (renchérissement réglementaire (1,5%), annualisation des postes créés) (CHF 1,8 millions). Hormis les engagements pour l'ouverture d'une nurserie et l'évolution des places dans les crèches (pour CHF 0,6 millions), les effectifs sont en légère diminution (-0,13 EPT),
- les coûts liés aux intempéries, notamment pour les travaux de la route communale (rive gauche) (CHF 1,2 millions),
- le renforcement des moyens dédiés à la mise en œuvre du Master Plan Tourisme (CHF 0,9 millions).

Investissements : poursuivre la transformation du territoire

Les investissements nets s'élèvent à CHF 50,4 millions, poursuivant l'effort engagé pour moderniser les infrastructures communales. Les projets majeurs inscrits au budget concernent notamment :

- la poursuite du développement du Centre sportif (CHF 15 millions),

Secrétariat général

Route de Clouchère 44, 1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 11 00 - secretariatgeneral@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch



- des travaux sur les réseaux routiers et les infrastructures de mobilité (CHF 9 millions),
- les projets liés à l'eau à l'irrigation et à la gestion des torrents (CHF 13,2 millions),
- l'avancement des infrastructures de la petite enfance (CHF 3 millions),
- la rénovation de l'office du tourisme (CHF 0,9 millions).

Ces engagements s'inscrivent dans la vision à moyen terme fixée par le programme de législature, articulée autour de l'attractivité, de l'environnement, du sport, de la famille et de la cohésion territoriale.

Conclusion de Fabien Sauthier, Président de commune

« Le budget 2026 témoigne de notre capacité à faire face aux turbulences tout en continuant d'investir dans le futur de Val de Bagnes. Cette santé financière nous permet de traverser les incertitudes tout en consolidant la qualité de vie et l'attractivité de notre région. Il est cependant clair que le Conseil municipal doit opérer des choix et se fixer des priorités. C'est ce que nous nous efforçons de faire pour répondre au mieux à l'intérêt général. Avec une fortune nette avoisinant 408 millions, la situation est confortable mais nous devons rester vigilants. »

Budget 2026 (en CHF)	
<i>Revenus financiers</i>	153'789'800.-
<i>Charges financières</i>	129'114'900.-
<i>Marge d'autofinancement</i>	24'674'900.-
<i>Amortissements</i>	30'096'800.-
<i>(Prélèvement) Attribution sur financement spéciaux</i>	486'900.-
<i>Excédent de charges) / revenus</i>	- 5'908'800.-
<i>Investissements nets</i>	50'354'700.-
<i>Insuffisance (-) / Excédent (+) de financement</i>	- 25'679'800.-

Zoom sur deux autres décisions du plénum de décembre

En plus de la validation du budget 2026, le Conseil général s'est prononcé sur deux autres objets décisionnels figurant à l'ordre du jour du plénum du 10 décembre :

- Intégration de la commune au projet de STEP intercommunale à Martigny.** En acceptant la convention d'actionnaires et les statuts de la société MySTEP, le Conseil général a approuvé de prendre part, à hauteur de 4,14% au développement d'un ambitieux projet d'agrandissement et de modernisation de la STEP de Martigny à laquelle le secteur « Vollèges » est rattaché pour le traitement de ses eaux.
- Le crédit complémentaire pour la finalisation et l'agrandissement de la Maison de commune du Châble,** pour un montant de CHF 1,9 millions, a été approuvé. L'administration communale prévoit d'intégrer son siège historique en fin d'année 2026.

Commune de Val de Bagnes

Fabien Sauthier
Président de Commune
079 424 78 28

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78

Secrétariat général

Route de Clouchère 44, 1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 11 00 - secretariatgeneral@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch

